

cre et autres produits ont marqué une forte augmentation. A cet égard, les deux parties se sont dites satisfaites de l'accroissement des recettes en provenance du tourisme canadien à Cuba.

“La partie cubaine a réitéré son intérêt à s'approvisionner au Canada et s'est déclarée favorable à une participation accrue du Canada au marché cubain. Les deux parties sont optimistes quant aux perspectives d'intensifier leurs échanges commerciaux compte tenu de l'évolution des deux économies et de l'esprit qui préside à leurs rapports mutuels.

#### Coopération industrielle

“Les deux parties ont exprimé leur intention de rechercher de nouvelles possibilités de travailler ensemble dans l'optique de la coopération industrielle. Le premier ministre Castro a exposé les ambitions de Cuba en matière de production de nickel, dont l'importance pour l'économie de l'île est destinée à être considérable. Le premier ministre a écouté cet exposé avec intérêt et a convenu de l'opportunité de rechercher des formules de coopération sur la base de ce produit commun.

“On est convenu que l'aide au développement constitue un élément important du rapport Canada-Cuba. On s'est mis d'accord également sur le principe d'une aide prioritaire aux pays les plus pauvres en tant que celle-ci obéit à un critère d'efficacité.

“Les deux parties se sont félicitées de l'effet qui a été déjà donné au mémorandum d'entente sur la coopération et les échanges dans le domaine de la santé signé lors de la visite à Cuba en avril 1975 du ministre canadien de la Santé nationale et du Bien-être, M. Marc Lalonde. Elles estiment que ce programme ne peut que croître en importance et profiter aux deux pays. De même les deux parties ont souligné la coopération dans le domaine des sports entre le Canada et Cuba et visant à amplifier celle-ci. Il y a déjà eu des échanges de visites d'entraînement depuis deux ans et l'on prévoit une participation cubaine importante aux Jeux olympiques de Montréal cette année.

“Les deux premiers ministres ont reconnu l'importance que revêt le commerce mondial du sucre pour les échanges bilatéraux entre le Canada et Cuba. Ils sont convenus que les deux gouvernements doivent promouvoir un nouvel



*Sous le regard amusé de Mme Trudeau, son plus jeune fils, Michel-Charles-*

*Émile, s'est laissé photographier dans les bras du premier ministre Castro.*

Photo UPI

accord international sur le sucre tenant compte des hauts et des bas qui ont affecté la commercialisation internationale de ce produit.

\* \* \* \*

“Dans le cadre de leurs discussions sur l'expansion du commerce entre pays industrialisés et ceux en voie de développement, les deux parties ont souligné l'importance spéciale que revêt le système général de préférences pour l'accroissement et la diversification des exportations en provenance des pays en voie de développement. La partie cubaine a insisté pour qu'un plus grand nombre de produits cubains soient inclus dans le système général de préférences canadien. Elle a exprimé aussi que les produits cubains bénéficiant déjà du système général de préférences jouissent d'un traitement plus favorable permettant un accroissement certain des exportations cubaines sur le marché canadien.

“Les deux premiers ministres ont échangé en toute franchise leurs points de vue sur les problèmes politiques de l'heure notamment en Afrique et au Moyen-Orient. Ils accueillent tous deux avec espoir les résultats de la Conférence européenne de sécurité et de

coopération dont la portée dépasse le cadre purement européen.

\* \* \* \*

“Ils estiment essentiel que la troisième Conférence sur le droit de la mer aboutisse à un accord sur un système juridique réglementant l'exploitation des ressources de la mer et des fonds marins. Les deux premiers ministres ont endossé le concept d'une zone économique s'étendant jusqu'à 200 milles dans laquelle l'état riverain exerce ses droits souverains en matière d'exploration et d'exploitation des ressources renouvelables et minérales tout en respectant les libertés de navigation et de survol. Ils ont appuyé tous deux le droit de libre passage par les détroits utilisés pour la navigation internationale. En ce qui a trait aux espèces anadromes comme le saumon dans le cas du Canada, ils ont reconnu l'intérêt primordial et la responsabilité principale pour leur préservation de l'état riverain dont les rivières sont le lieu d'origine.

“Étant donné l'intérêt de Cuba à participer aux pêcheries du nord-ouest de l'Atlantique, il est convenu que les deux pays négocieront un accord de pêche bilatéral.